

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 2 octobre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Marielle BANDELIER, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernard CERF, René LAMBOLEY, Jean-Luc PIANZI, Thierry VERDOT **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Dominique TRELA, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Jacques DEAS à Thierry VERDOT, Gérard FESSELET à Thierry MARCJAN, Pierre OSER à André HELLE, Bernard TENAILLON à Bernard CERF, Dominique TRELA à Jean-Luc PIANZI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Judi 25 septembre	Judi 18 septembre	En exercice	41
		Présents	32
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Monique DINET est désignée.

2014-07-39 – Budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC- Décision Modificative n°2

Rapporteur : Jean-Claude TOURNIER

Il est proposé une décision modificative budgétaire dans le cadre du budget 2014 du SPANC.

L'Agence de l'Eau verse des aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel. La Communauté de Communes reçoit ces aides, et les reverse aux particuliers bénéficiaires.

Les crédits alloués pour cette démarche dans le budget du SPANC sont insuffisants. Il convient d'augmenter les crédits de dépenses pour verser les aides aux particuliers de 30 000 euros, et d'augmenter parallèlement les crédits de recettes du même montant pour la perception de l'aide globale de l'Agence de l'eau.

Ce mouvement est sans incidence budgétaire.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement				
658 – charges diverses		30 000,00 €		
774 – subv exceptionnelle				30 000,00 €
	30 000,00 €		30 000,00 €	

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire SPANC (80400)	DM n°2 2014
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
ajustemt credit aides agences de l'eau et reverst

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-658 : Charges diverses de la gestion courante	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courants	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-774 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total Général		30 000,00 €		30 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

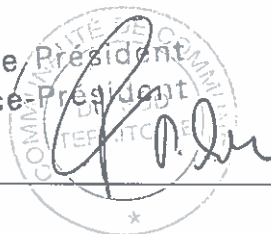
- **d'approuver la Décision Modificative 2 du budget 2014 du SPANC**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 09 OCT. 2014
Et publication ou notification le 09 OCT. 2014**

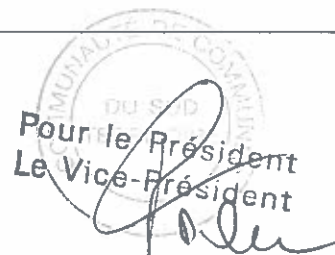
Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président



Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président



Préfecture du Terr. de Belfort

- 9 OCT. 2014

Service Courrier

